

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

La Caisse Desjardins de Limoilou se démarque en tant qu'Entreprise en santé - Élite

Québec, le 10 juillet 2018 – La Caisse Desjardins de Limoilou vient de recevoir un audit parfait pour le renouvellement de sa **certification Entreprise en santé - Élite**. Seule caisse Desjardins à être certifiée Entreprise en santé «Élite» par le Bureau de normalisation du Québec (norme BNQ 9700-800), et ce depuis 2012, la Caisse Desjardins de Limoilou a récemment reçu un rapport d'auditeur sans correctif pour le renouvellement de sa certification.

L'audit visait à déterminer la conformité des processus de prévention, de promotion et des pratiques organisationnelles favorables à la santé au sein de la Caisse. «Nous venons de démontrer une fois de plus, l'engagement concret de la Caisse, de ses dirigeants et de ses employés pour ce grand projet Santé Mieux-être», mentionne le directeur général M. Robert Desrosiers.

Rappelons que la Caisse a décidé il y a plus de 6 ans de se doter d'une certification reconnue par le Bureau de la normalisation du Québec (BNQ), en vue d'encadrer et de donner plus d'impact à ses actions et ses initiatives santé. «Depuis ce temps, nous avons vécu 7 audits, tous positifs et sans demande de correctif», ajoute M. Desrosiers. La voie empruntée par la Caisse est très structurée et comporte des actions variées dans 4 sphères d'interventions, soit ; les habitudes de vie, les pratiques de gestion, les pratiques de conciliation travail/vie personnelle et l'environnement de travail. Toutes ces interventions favorisent la santé et le mieux-être, l'esprit d'équipe et elles rendent l'environnement de travail plus agréable et productif.

À titre d'exemples d'initiatives issues du programme, la Caisse organise des conférences sur différents thèmes qui touchent la santé physique et mentale, elle distribue gratuitement chaque semaine des fruits dans les cuisines de ses centres de services, elle encourage la pratique du sport et de l'activité physique par l'inscription des employés à différents défis ou par la tenue d'activités d'équipe qui contribue à la santé.

Réalisé le 20 juin dernier, l'audit a fait ressortir plusieurs forces, notamment l'engagement visible de la direction qui soutient la démarche et des membres du comité pour répondre aux besoins et préoccupations du personnel, l'engagement et la participation des membres du Comité dans l'organisation, la promotion et la participation aux différentes interventions et activités prévues au plan de mise en œuvre et les actions entreprises par la direction pour assurer la poursuite et la pérennité de la démarche.

Pour en savoir plus sur la certification Entreprise en santé – Élite, visitez le site du Bureau de la normalisation du Québec : <https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/sante-au-travail/entreprise-en-sante.html>.

À propos de la Caisse Desjardins de Limoilou

La Caisse Desjardins de Limoilou possède un volume d'affaires dépassant 2 milliards de dollars. Son réseau de distribution physique comporte trois centres de services en plus d'un de proximité au Patro Roc-Amadour, un centre financier aux entreprises et 15 guichets automatiques répartis sur le territoire de Limoilou. L'étendue de ses heures d'ouverture, la compétence de ses 115 employés et son vaste réseau virtuel assurent son dynamisme et sa grande accessibilité 24hrs/24. La Caisse met à la disposition de ses 38 700 membres une gamme complète de produits et de services financiers et compte aussi sur l'engagement de membres dirigeants qui ont à cœur d'offrir une qualité de service optimale et de supporter des initiatives contribuant au mieux-être de nos collectivités. La Caisse est d'ailleurs certifiée «Entreprise en santé – Élite» du Bureau de normalisation du Québec.

-30-

Source :

Andrée-Anne Verret

Conseillère en communication, Caisse Desjardins de Limoilou

418 628-0155, poste 7125231, andree-anne.verret@desjardins.com